

L'INDUSTRIE 4.0 ?

Les gouvernements se succèdent mais les politiques menées sont toujours du côté du patronat. Les «34 plans», présentés par l'ex-ministre Montebourg pour une «nouvelle France industrielle» ont été condensés autour de «9 Solutions» mises en avant par Macron. Ce dernier a d'ailleurs résumé sa vision personnelle de la réindustrialisation : «La clef de notre réussite industrielle, c'est l'invention d'une mentalité nouvelle qui ne repose plus sur de la conflictualité, sur une fausse lutte des classes».

On l'aura donc compris, la première mission de cette «révolution industrielle» sera d'abord une révolution des relations sociales, avec la volonté du patronat et du gouvernement de nous rejouer le coup des «intérêts communs», et l'objectif d'être le plus compétitif au niveau international.

Concrètement, les 34 plans dévoilés en septembre 2013, basés sur le développement d'un produit spécifique (bornes de recharges, voiture consommant moins de 2 litres aux 100 km, etc.) sont transformés en 9 «solutions clefs» pour l'avenir. Tout un programme ! Financés par les fonds restants pour les 34 plans (3,4 milliards d'euros), auxquels s'ajoutent 1,5 milliards déjà utilisés, soit un total de 5 milliards d'euros, les 9 axes prioritaires sont totalement déconnectés de la politique de l'emploi ou d'un contrôle des entreprises : mobilité écologique, transport de demain, confiance numérique, médecine du futur, économie des données, objets intelligents, alimentation intelligente, ville durable, nouvelles ressources. A la lecture des items, on sait bien que les secteurs visés pour le développement sont ceux dont le potentiel de profit est le plus important pour les entreprises, indépendamment des besoins de la population.

Au-delà des questions qui ne sont pas abordées, telle la planification démocratique, la coopération au niveau européen ou encore la constitution d'un pôle public industriel, l'industrie du futur, dite «4.0», est surtout celle



des «robots». Le fantasme d'une 4^{ème} révolution industrielle, vers le tout numérique, entraîne patronat et gouvernement à vouloir des usines dites «intelligentes», à savoir débarrassées d'ouvriers et d'ouvrières.

Les estimations s'annoncent déjà catastrophiques : la suppression de 3 millions d'emplois contre - au plus haut - 900.000 emplois créés, la plupart qualifiés ou très hautement qualifiés. Plusieurs exemples existent déjà en France (et en Allemagne, où les syndicats ont été associés en amont au pilotage du plan industriel) et sont mis en avant : l'équipementier aéronautique Daher dispose d'une ligne de production automatisée dotée d'un robot hyper-efficace et compte en avoir bientôt trois. Cette situation n'est pas isolée à un secteur : dans l'automobile, PSA vient d'ignorer près de Rennes une ligne robotisée maniant les matériaux composites, et dans l'agro-alimentaire, Triballat Noyal a installé un logiciel capable de calculer précisément les consommations énergétiques de son usine.

Sans baisse drastique du temps de travail, cette révolution industrielle sera avant tout destructrice d'emplois et ne viendra pas faciliter le travail des salarié-e-s ; c'est un enjeu de taille, afin de faire en sorte que nos usines ne continuent pas à disparaître sous prétexte du progrès, alors que l'innovation et la technique sans acquis sociaux et le plein emploi n'auraient aucun sens.



adresses,
téléphones
& courriels
utiles

Union Syndicale
Solidaires Industrie
144 Boulevard de la Villette
75019 Paris
Tel : 01 58 39 30 16
casi@solidaires-industrie.org
<http://www.solidaires-industrie.org/>

Secrétaire :
Julien Gonthier - 06.30.55.33.56

Coordinateur national &
référént Presse
Laurent Lacoste - 06.67.01.72.37

Trésorier :
Laurent Volonté - 06.29.62.43.33

Référént formation :
Francis Fontana - 06.30.71.78.22

Référént juridique :
Pascal Guesdon - 06.73.31.61.78

Référént « luttes » :
Mohammed Khenniche -
06.66.61.04.12

Pour toutes les demandes
générales et collectives, joindre
directement le CASI.

Les inscriptions aux formations
sont à faire au nom du syndi-
cat départemental ou régional
de l'industrie. Le calendrier est
disponible sur ce lien : www.solidaires.org/rubrique138.html

La circulaire n°41 de l'Union
vient d'être diffusée. Vous pou-
vez la retrouver sur le site dans
la partie habituelle.

Conseil syndical

Les 2 et 3 juin 2015, comme chaque se-
mestre, se déroulera à Paris le conseil
syndical de l'Union syndicale Solidaires
industrie. Parmi les nombreux points
d'échanges, de débats et de proposi-
tions prévus au programme de ces deux
journées, les structures finaliseront no-
tamment la **brochure sur les licenciements et les suppressions d'emplois**, qui devrait sortir fin 2015, mais aussi sur la formation syndicale et les négociations dans les entreprises. Rappelons qu'il s'agit d'un moment important dans la vie de l'Union, et que chaque structure départementale/régionale est vivement encouragée à s'y faire représentée !

ils nous rejoignent

Notre Union syndicale grandit chaque mois. Saluons pour ce numéro 5 l'arrivée de deux nouvelles sections : la première dans le secteur du BTP, au sein de la société **GH2E** à Athis Mons (77). Le syndicat **SUD Industrie Francilien** a d'ailleurs remporté son procès face à l'entreprise, qui contestait (évidemment) la désignation d'un représentant. La seconde intervient chez **SKF**, au sein de **SUD Industries 59-62**, ce qui nous permet de nous développer à l'intérieur du groupe puisque que nous sommes déjà représentatifs chez S2M (Haute-Normandie). Bienvenue à eux !

DES LUTTES - LE COIN DES LUTTES - LE COIN DES LUTTES - LE



Un 20 juin à ne pas manquer !

Comme nous l'avons expliqué dans une note diffusée à toutes les équipes, l'Union Syndicale Solidaires a orienté sa campagne inter-professionnelle «Les capitalistes nous coûtent cher» en se focalisant cette fois sur la question des salaires, secteur privé ou public. Un sujet qui concerne évidemment l'industrie, particulièrement touchée par le gel (et souvent la baisse) des salaires via les accords de «compétitivité» ou de «maintien dans l'emploi». Le 20 juin sera une date très importante dans cette campagne : ce jour-là, les militant-e-s sont appelé-e-s à organiser des rassemblements devant des lieux symboliques pour diffuser le matériel proposé et sensibiliser l'opinion publique et les salarié-e-s sur ce sujet crucial. Un rendez-vous à préparer dès maintenant, en coordination avec son syndicat départemental/régional et le Solidaires local !

COORDINATION SOLIDAIRES CAOUTCHOUC (AVEC SUD-CHIMIE ET SUD-MICHELIN)



La représentativité de notre Union, obtenue dans la Convention Collective Nationale du caoutchouc (parmi des dizaines d'autres), nous a permis depuis plus d'un an de siéger dans les instances paritaires et de faire valoir l'intérêt des salarié-e-s face à ceux du patronat.

Retrouvez les compte-rendus de la coordination caoutchouc solidaires et des courriers adressés à cette adresse : <http://www.solidaires-industrie.org/-Coordination-Sud-Solidaires->